



Dre Susan Sutherland

## Les aînés : une cause qui unit la profession

« L'ADC doit, de concert avec ses partenaires provinciaux, poursuivre son examen des enjeux d'importance nationale qui touchent tous les dentistes et transcendent les mandats locaux ou provinciaux. »

La promotion d'une santé buccodentaire optimale, partie intégrante de l'état général de santé des Canadiens de tous âges, est un objectif important auquel se consacrent tous les dentistes canadiens et leurs associations. La prestation de soins dentaires de qualité à nos aînés, notamment à ceux en perte d'autonomie et ayant des problèmes médicaux complexes, est un défi de taille.

Les personnes âgées sont le segment de notre société qui croît le plus. Grâce à des mesures de prévention efficaces et à l'excellence des soins dentaires qu'ils reçoivent, de nombreux citoyens conservent leurs dents naturelles beaucoup plus longtemps qu'avant. Les personnes âgées n'acceptent plus de perdre leurs dents à cause du vieillissement. Cependant, en raison de leur affaiblissement physique et de leur fragilité croissante, le maintien d'une bonne santé buccodentaire est un objectif beaucoup plus difficile à atteindre tant pour elles que pour leur dentiste.

Pour beaucoup d'aînés, l'accès à des soins dentaires comporte un certain nombre d'obstacles : des obstacles financiers pour ceux qui ont un revenu restreint ou qui n'ont pas d'assurance dentaire; des obstacles géographiques pour ceux qui sont confinés à la maison, notamment ceux qui vivent en région rurale; et des obstacles physiques qu'on retrouve dans certains cabinets dentaires. Le plus grand défi de la profession est de fournir des soins adéquats aux aînés les plus vulnérables, à ceux dont la déficience physique et intellectuelle les oblige à dépendre de soignants pour accomplir leurs activités quotidiennes habituelles, y compris l'hygiène buccodentaire. Dans le cas des aînés en établissement, la situation est d'autant plus difficile en raison de l'absence de politiques gouvernementales établissant des normes de prestation de soins dentaires, de la formation et de la supervision inadéquates des préposés aux services de soutien et d'autres membres du personnel, du manque d'installations adéquates et de rémunération insuffisante pour les fournisseurs de soins dentaires, ainsi que d'une pénurie de personnel dans ces établissements.

En 2005, l'ADC et ses partenaires provinciaux se sont réunis à l'occasion d'un forum national sur la santé buccodentaire des aînés. Les participants ont reconnu la nécessité d'adopter une stratégie nationale visant à surmonter les obstacles importants auxquels se heurtent les aînés. Le Conseil d'administration de l'ADC a confié à son Comité des affaires cliniques et scientifiques (CACS) le mandat de donner suite aux idées lancées au cours du forum. On a alors constitué un groupe de travail présidé par le Dr Chris Wyatt, membre du CACS, et composé d'autres membres dont la vaste expérience des milieux universitaire et clinique a apporté une rigueur scientifique et une dimension clinique pratique au processus.

Récemment, le CACS a présenté au Conseil son rapport sur les soins de santé buccodentaire aux personnes âgées. Exhaustif et ambitieux, le rapport exige un engagement ferme, tant à l'échelle régionale que nationale, afin de donner suite à ses recommandations. Le CACS y souligne certains projets importants accomplis à ce jour dans tout le pays. L'un des principaux rôles que peut jouer l'ADC est de se faire le porte-parole de ces projets, en en faisant la promotion et en en favorisant l'accessibilité. Comme le souligne le rapport, il faut «exploiter les facultés créatrices de la collectivité et générer des synergies pour faire avancer, d'une manière significative, le dossier des soins de santé buccodentaire chez les personnes âgées.»

Alors qu'elle se prépare à faire face aux défis à venir, l'ADC doit, de concert avec ses partenaires provinciaux, poursuivre son examen des enjeux d'importance nationale qui touchent tous les dentistes et transcendent les mandats locaux ou provinciaux. Le prochain enjeu auquel le CACS devra se consacrer est la carie de la petite enfance – un autre secteur où les compétences de la profession canadienne peuvent être mises en commun afin d'élaborer une stratégie nationale accompagnée de recommandations concrètes.

La promotion d'une culture axée sur l'établissement de relations de travail concertées au sein de l'ADC et chez les membres des associations provinciales permettra à la profession de gérer les enjeux importants auxquels la santé buccodentaire est confrontée de nos jours. S'ils unissent leurs efforts, les membres de la profession dentaire pourront se doter de stratégies nationales rigoureuses, pouvant s'adapter aux situations locales. Ainsi pourrions-nous réaliser plus efficacement l'objectif que nous sommes tous fixé : une santé buccodentaire optimale pour tous les Canadiens.

*Susan Sutherland, DDS, MSc  
Chef du département de dentisterie, Centre des sciences de la santé de Sunnybrook  
Présidente du Comité des affaires cliniques et scientifiques*